

**Zeitschrift:** Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Herausgeber:** Société Pédagogique de la Suisse Romande

**Band:** 47 (1911)

**Heft:** 27

## Heft

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

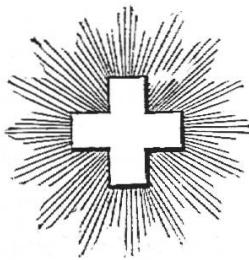
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

XLVII<sup>me</sup> ANNÉE

N° 27.



LAUSANNE

8 juillet 1911.

# L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

SOMMAIRE : *Congrès de la Société pédagogique vaudoise (suite). — Correspondance. — Haro sur le baudet ! — Chronique scolaire : Berne, Neuchâtel.* — PARTIE PRATIQUE : *Sujets d'examens des écoles primaires supérieures du canton de Genève. — Rédaction. — Histoire : Curiosités chronologiques. — Problèmes pour les maîtres.*

## CONGRÈS DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE VAUDOISE

*les 23 24 juin 1911 (suite).*

Le chœur mixte du corps enseignant du district chante, comme intermède, un superbe morceau : *Les fleurs et les arbres* de Saint Saëns, dont on goûte beaucoup la belle ampleur et l'originalité de la phrase musicale. Les chanteturs et chanteuses sont vivement applaudis.

Avant d'aborder la deuxième question, le Président met en discussion la proposition de M. Aug. Golay, à Molondin, formulée au Congrès de Cossonay et tendant à demander au Département de convoquer, non les conférences de district, mais nos Sections de la S. P. V. pour étudier et discuter les questions proposées par l'Assemblée des délégués. Cette question n'ayant pu être élucidée à Cossonay a été remise au Comité pour étude et revient de nouveau devant l'Assemblée générale. M. Porchet expose le point de vue du Comité actuel. Malgré son apparent manque de logique, la méthode pratiquée pour mettre à l'étude des questions offre de notables avantages qui ont été abondamment développés dans le Bulletin, et sur lesquels il ne convient pas d'insister ici puisque c'est une affaire de ménage intérieur d'un médiocre intérêt en dehors de la

S. P. V. L'Assemblée générale adopte sans discussion ce point de vue et revient maintenant à la deuxième question du Congrès de Montreux : *Comment enrichir le Vocabulaire de nos écoliers et améliorer leur orthographe?* M. Justin Magnenat, instituteur à Oron, qui a présenté sur ce sujet un rapport très consciencieux et bien documenté, rappelle que cette question vient à son heure, au moment où l'on est en train d'élaborer un nouveau manuel de grammaire pour nos cantons romands. Il s'excuse de n'apporter rien de bien nouveau, car le sujet a déjà été discuté à St-Imier en 1910, sous une autre face, il est vrai, mais dans le même ordre d'idées. Le rapporteur justifie la division de son travail en deux parties : *Vocabulaire* et *Orthographe* et signale quelques fautes d'impression imputables au temps très limité dont il a disposé pour rédiger son travail et en corriger les épreuves.

Cela dit, la discussion s'engage sur l'ensemble du rapport et les conclusions, n°s 1, 2, 3 sont adoptées sans discussion. La conclusion 4 provoque une observation de M. Guignard, instituteur à Etagnières, qui estime, contrairement au texte de cette conclusion, que l'orthographe grammaticale s'apprend déjà au degré moyen. Il propose la suppression de la conclusion 4. Un échange de vues intervient entre le rapporteur et le préopinant. M. E. Visinand demande également la suppression de la première partie. Un enseignement judicieux et bien approprié de la grammaire lui paraît nécessaire aux trois degrés. C'est aussi l'opinion de M. Baudraz. Enfin la suppression de l'alinéa 1 de la conclusion 4 est votée et celle-ci prend la teneur suivante :

*Les règles de grammaire réellement utiles ne sont pas très nombreuses; on supprimera notamment toutes celles qui font l'objet des tolérances officiellement admises.*

Les conclusions 5 et 6 sont ensuite adoptées sans discussion ainsi que le vœu final : *Il est à désirer que la tentative de réforme orthographique aboutisse bientôt*

Le Président remercie les deux rapporteurs pour leurs intéressants travaux et constate qu'ils ont reçu l'assentiment général.

Voici le texte définitif des conclusions du rapport de M. Magnenat :

I

Le vocabulaire de nos élèves est en rapport direct avec leurs connaissances ; il s'enrichit à mesure que l'enfant acquiert des notions nouvelles. Toutes les leçons contribuent à cet enrichissement qui a lieu :

- a) par la parole du maître ;
- b) par la lecture ;
- c) par les exercices d'élocution et les comptes-rendus oraux ;
- d) par les exercices de rédaction et les comptes-rendus écrits ;
- e) par l'étude et la récitation de morceaux choisis en vers et en prose ;
- f) au degré supérieur, par l'étude spéciale des synonymes et des contraires, des homonymes et de l'étymologie. Toutefois, ces exercices se borneront aux mots usuels. Il est à désirer qu'un dictionnaire soit mis à la disposition de tous les élèves de ce degré.

II

Bien que l'orthographe de nos écoliers ne soit pas plus mauvaise aujourd'hui qu'autrefois, on doit reconnaître que les résultats obtenus dans l'enseignement de cette branche ne sont pas en rapport avec la peine et le temps dépensés. Les causes doivent en être cherchées :

- a) dans la difficulté énorme de la tâche ;
- b) dans l'absence d'une méthode rationnelle et sûre.

III

L'orthographe absolue est affaire de mémoire. Elle s'apprend surtout aux degrés inférieur et intermédiaire. Les meilleurs moyens de la fixer dans l'esprit de l'enfant sont dans l'ordre indiqué :

- 1<sup>o</sup> la copie répétée ;
- 2<sup>o</sup> la présentation visuelle ;
- 3<sup>o</sup> l'épellation.

En conséquence, le meilleur livre de mots ne vaudra jamais pour l'élève un cahier où il écrit lui-même les mots nouveaux.

IV

Les règles de grammaire réellement utiles ne sont pas très nombreuses ; on supprimera notamment toutes celles qui font l'objet des tolérances officiellement admises.

V

La composition et la dictée sont des exercices d'application des leçons de français. La dictée est particulièrement un excellent exercice de contrôle. Elle sera toujours préparée, mais seulement pour ce qu'elle présente de nouveau aux élèves.

VI

Il est désirable que les maîtres soient mis le plus tôt possible en possession d'un manuel qui mène de front toutes les sections du français, à l'exception de la lecture : vocabulaire, orthographe et exercices orthographiques, y compris la dictée, grammaire, composition, et qui soit en rapport avec le programme général.

On aborde la discussion de la proposition de M. Grobéty, de Vauzion dont nous avons déjà donné la teneur. M. Porchet expose l'opinion du Comité qui a prévalu devant l'Assemblée des délégués d'hier. Il ajoute que la S. P. V. n'est pas une fédération de Sections et qu'il faut éviter un particularisme de nature à nuire à l'unité d'un organisme puissant et bien uni. En admettant une exception pour Lausanne, on fait une entorse au principe et cela peut créer un précédent fâcheux. Nous pouvons avoir confiance dans l'Assemblée générale pour le choix de son Comité central. Attendons que les statuts actuels aient fait leurs preuves avant de les modifier sur ce point.

M. Grobéty soutient vigoureusement sa proposition qui est combattue par M. Pahud, de Blonay, et E. Visinand, de Lausanne. Celui-ci déclare au nom de sa section que Lausanne ne demande pas de faveur exceptionnelle. M. Viret appuie également le point de vue du Comité. En définitive, la proposition Grobéty est repoussée à une forte majorité. M. Porchet, président, en constatant le rejet de cette proposition, est persuadé que les petites Sections pourront toujours avoir un représentant dans le Comité, l'expérience l'a démontré et le démontrera encore.

A l'ordre du jour figure l'adoption du règlement spécial de protection proposé à Cossonay et mis à l'étude dans les Sections. Celles-ci l'ayant accepté après discussion, il est définitivement adopté par l'Assemblée générale et déployera ses effets dès ce jour.

Le boni de l'exercice écoulé — un millier de francs environ — sera versé à la Caisse de secours.

*Propositions individuelles.* — M. Numa Rochat, de Lausanne, propose que l'Assemblée vote des remerciements au Comité et à son Président pour sa gestion. Un ban redoublé souligne et accompagne sa proposition. M. Pouly, de Bex, ajoute des remerciements particuliers au Président pour la façon magistrale dont il a dirigé les débats de ce jour.

M. Bovay, de Villars-sous-Yens, demande s'il n'y aurait pas moyen d'obtenir en haut lieu que les élèves primaires du degré supérieur soient admis dans les postes au même titre que les élèves des écoles secondaires. Cette assimilation est tacitement

possible en Suisse allemande et pas chez nous. Il y a là une injustice à réparer.

*M. Porchet* lui répond que les élèves des classes primaires supérieures sont admis comme les élèves secondaires.

*M. E. Briod* estime que c'est insuffisant et ne voit de remède à la situation que dans l'élaboration d'un programme minimum des connaissances exigées pour l'admission aux postes.

La proposition Bovay modifiée et complétée par *M. E. Briod* est remise au nouveau Comité pour étude.

Il est 1 heure moins 5 minutes. Grâce à l'autorité et à la clarté, avec lesquelles le Président a dirigé la discussion, l'ordre du jour est épuisé à l'heure prévue par le programme. C'est là un fait méritoire. En déclarant close l'Assemblée générale de Montreux, *M. Porchet* remercie la maison Payot et Cie qui a fait distribuer à tous les Congressistes un exemplaire de la belle et intéressante série « le Roman Romand » : *Connais-Ça* du Dr Chatelain ; *Jean des Paniers* de Ls Favre ; *La Carrochone*, de Bachelin, etc. On ne pouvait d'une façon plus généreuse et plus délicate, encourager le corps enseignant vaudois à lutter contre la littérature immorale. Merci encore à la librairie Payot pour son initiative et son attention!

A 1 heure précise, les Congressistes quittent la salle de l'Aula pour se rendre au banquet où *M. Collet*, président du Comité d'organisation, leur promet un menu appétissant. Disons ici que notre collègue de Brent s'est dévoué tout entier à sa tâche difficile et n'a ménagé ni son temps ni sa peine pour assurer la réussite de cette belle fête. A lui et à tous ses collaborateurs nous disons aussi un cordial merci

(*A suivre.*)

#### CORRESPONDANCE

Montricher, le 19 juin 1911.

Monsieur le Rédacteur de l'*Educateur*,

Permettez-moi d'ajouter quelques réflexions au sujet de l'excellent article de *M. U. Briod* : « A propos des mots et des choses dans l'enseignement », paru dans l'*Educateur* du 17 courant.

Il dit, entre autres, en parlant de notre organisation scolaire « qu'elle permet à tout citoyen d'être appelé à une fonction de surveillance et de contrôle de l'enseignement, que l'Etat exige de l'instituteur des certificats de capacité et garan-

ties sérieuses de moralité, tandis qu'il peut confier la surveillance et le contrôle de l'enseignement à toute personne désignée par le suffrage populaire ». Et plus loin : « Aussi chacun se croit-il capable de parler éducation, méthode, etc. » Non seulement, je souscris pleinement aux paroles de M. Briod, mais j'irai même plus loin. Non seulement, on veut discuter, ce qui serait encore admissible, mais on prétend, dans certains cas, vous imposer des méthodes qui sont loin de cadrer avec notre science pédagogique moderne. On vient vous dire quelquefois des absurdités qui laissent des sentiments pénibles dans le cœur de l'instituteur.

Tenez : tandis que nous nous efforçons de faire entrer l'orthographe dans la tête de nos élèves; que nous leur démontrons qu'il faut absolument arriver à écrire sans faute; que nous peinons la plus grande partie de notre temps à faire des dictées, des leçons de lecture expliquée, etc.; j'entendais un jour l'un des représentants de l'autorité scolaire dire en s'adressant aux élèves : « Il faut apprendre à calculer, il faut savoir calculer; vous feriez bien quelques fautes d'orthographe dans vos dictées, cela ne fait rien. J'en ai fait *x* (je n'ose pas dire le nombre) dans la dictée de mon dernier examen d'école primaire, cela ne m'a pas empêché de faire mon chemin. » Le maître regarde l'orateur avec étonnement et se demande s'il a bien compris, s'il n'est pas le jouet d'une ouïe déficiente !

Tel autre vient vous dire : « Faites des dictées, faites tous les jours des dictées et laissez de côté toutes ces branches accessoires : l'histoire, la géographie, les sciences naturelles ! » Je vous en prie, ces branches accessoires, la géographie et l'histoire ! Cela se passe de commentaires.

Et quand on entend cet autre représentant de l'autorité dire devant une classe : « Mes enfants, je vous remercie de ce que vous avez bien voulu travailler », on se demande à quoi sert au maître d'inculquer aux élèves la notion du devoir, à quoi cela sert de leur apprendre que, lorsqu'ils ont travaillé, ils n'ont fait que leur devoir !

On aura beau vouloir réformer nos programmes, chercher de nouvelles méthodes, revenir à l'ancienne routine, comme d'aucuns le préconisent, ou s'inspirer de nos plus grands pédagogues : tant que l'état actuel des choses subsistera, le progrès sera lent, et, comme le dit fort justement M. Briod « un péril demeurera constamment suspendu sur la tête de l'éducateur ».

Veuillez agréer, etc.

H. BAUDRAZ. inst.

#### **Haro sur le baudet!**

Dans la *Semaine littéraire* du 10 juin, M. Edouard Combe, après avoir longuement parlé des fêtes musicales de Vevey, termine son article par ces mots :

« ...Mais surtout ils (les directeurs de l'Instruction publique) ont à lutter contre l'inertie et la mauvaise volonté de leurs sous-ordres, et en particulier du personnel enseignant. Pour celui-ci, toute réforme, toute innovation signifie un bouleversement des habitudes, par conséquent un dérangement, un travail, une peine. »

En lisant cela, je me suis demandé quels motifs M. Combe invoquait pour décocher ainsi la flèche du Parthe au corps enseignant primaire. A vrai dire, il y a de quoi être surpris, car l'auteur de l'article incriminé passe pour un critique sérieux et bien informé. Sur quoi se base-t-il pour affirmer de telles choses ?

Depuis quand le personnel enseignant primaire est-il animé d'un esprit si routinier qu'il considère tout réformateur comme un ennemi ?

Pour prouver à M. Edouard Combe que nous ne vivons pas dans une inertie complète, je me bornerai à lui rappeler que, pendant les dix dernières années, le corps enseignant a travaillé à l'amélioration de l'enseignement des sciences naturelles et de celui du dessin. Pour ce dernier en particulier, ce sont les instituteurs de chaque district qui ont — avec le bie~~z~~veillant appui du Département — organisé des cours suivis avec beaucoup d'assiduité. On y vit même des instituteurs ayant plus de trente ans de service. Ils sont venus sans obligation aucune, simplement par désir de s'initier à la nouvelle méthode. Après cela, je crois qu'il est difficile de dire que le corps enseignant est animé de mauvaise volonté. Il serait préférable de reconnaître l'effort accompli plutôt que d'élever la voix pour critiquer.

J'en viens à l'enseignement du chant. Personne n'ignore que M. Combe est l'un des auteurs de l'excellent recueil de chant que nous employons.

Chaque année, nous apprenons à nos élèves — d'après la méthode qu'il nous conseille et les moyens mis à notre disposition — des exercices de solfège et des chœurs patriotiques ou autres. En cela, nous nous conformons aux ordres que nous recevons.

Ces derniers reviennent chaque année sous la forme d'une circulaire indiquant les numéros des chants à apprendre par cœur. Nous nous permettons de dire, en passant, que le Département a eu une excellente idée en exigeant que les mêmes chants soient exécutés par cœur dans tout le canton de Vaud.

Et maintenant, je vous demande, monsieur Combe, comment voulez-vous qu'on se heurte à notre mauvais vouloir ? Où et quand avez-vous vu cela ? Nous enseignons d'après une méthode qui est ou qui fut *la vôtre*, puisqu'elle est contenue dans *votre manuel*. Puisque vous n'êtes pas satisfait, permettez-nous alors de vous donner un conseil : Transmettez vos vœux à qui de droit et — si l'on vous écoute — organisez des cours que nous suivrons avec un vif plaisir. De cette manière, mais de celle-là seulement, vous ferez œuvre bonne.

Paul CHAPUIS.

---

## CHRONIQUE SCOLAIRE

**BERNE.** — **Courtelary.** — Le synode scolaire s'est réuni à Courtelary le 17 juin, sous la présidence de M. Luginbühl, de Tramelan. 52 instituteurs et institutrices étaient présents.

M. Graf, maître secondaire à Fraubrunnen, a été élu par 50 voix secrétaire permanent de la Société cantonale bernoise. A une grande majorité, M. Schneitter, instituteur à Bienne, est désigné comme membre du Comité central pour l'arrondissement du Jura-Sud (Moutier, Courtelary, Bienne et Neuveville), en remplacement de M. Baumgartner, démissionnaire. Des remerciements sont votés à ce dernier pour la tâche qu'il a remplie.

Puis est venu un travail libre, sur l'enseignement de la langue, présenté par M. Camille Moeschler, instituteur à Saint-Imier. L'auteur a été écouté avec la plus grande attention et a recueilli de chaleureux applaudissements, ainsi que de vives félicitations de la part de M. l'inspecteur Gylam et du président de l'assemblée, pour ses conceptions originales et la clarté de son exposé.

La prochaine assemblée du synode aura lieu en décembre à Tramelan. On y discutera la réorganisation du plan d'études des écoles d'ouvrages. C'est le corps enseignant de Sonvilier et de la Montagne du Droit qui rapportera. Un maître secondaire de Tramelan traitera des mauvaises lectures.

(*Jura Bernois.*)

H. GOBAT.

\* \* \* **Asile jurassien pour enfants arriérés.** — La Commission qui s'occupe de la création d'un asile pour enfants arriérés dans le Jura bernois s'est réunie le 21 juin dernier au Noirmont. Le but de la réunion était principalement de faire une visite à l'orphelinat des Côtes. Cet asile a été offert au Comité. Il se compose de trois maisons, d'une belle et grande chapelle, de beaux jardins, de prés et de forêts. La propriété a une contenance de 54 hectares; elle est estimée 115 000 francs au cadastre. Les bâtiments sont assurés pour 70 000 fr. contre l'incendie.

Cette vaste propriété est à un kilomètre du Noirmont, sur le flanc oriental de la vallée du Doubs. La question de l'acquisition du domaine n'a été qu'effleurée dans la discussion. La décision définitive a été remise à une prochaine séance dans laquelle on discutera un projet de statuts. La commission visitera également l'orphelinat de Delémont, qui pourrait éventuellement être acquis pour abriter l'asile à créer.

H. GOBAT.

\* \* \*

**NEUCHATEL. — Formation et perfectionnement du Corps enseignant primaire neuchâtelois.** — *Conclusions du Rapport de la section du Val de Ruz.*

1. La manière dont est préparé actuellement le corps enseignant primaire n'est pas suffisante.

2. Pour améliorer cette situation il y aurait lieu :

- a) de créer à Neuchâtel — siège de l'Université — une classe d'application.
- b) les porteurs du Brevet de connaissances devraient faire dans cette classe d'application un stage d'une année au moins à la suite duquel ils seraient admis à l'examen pour le Brevet d'aptitude.
- c) Le brevet d'aptitude seul donnerait le droit d'enseigner dans les écoles publiques du canton.
- d) L'Etat contribuerait financièrement aux frais occasionnés par cette année de stage.

3. Les conférences officielles, la bibliothèque cantonale des instituteurs, les concours organisés par la Société pédagogique sont actuellement les moyens de perfectionnement dont dispose le personnel enseignant.

4. Aux moyens sus-indiqués, il serait désirable d'ajouter :

- a) les voyages d'études si possible subventionnés par l'Etat.
- b) la mise à l'ordre du jour des conférences de la Société pédagogique de sujets de leçons pratiques.
- c) L'organisation de cours spéciaux tels que la philosophie de l'éducation, la psychologie de l'enfant, la méthodologie, etc.

5. La question concernant le perfectionnement du corps enseignant est étroitement liée à la situation matérielle qui lui est faite. Notamment en ce qui concerne la campagne, l'égalité des traitements serait désirable.

L. Q.

## PARTIE PRATIQUE

### ECOLES PRIMAIRES DU CANTON DE GENÈVE.

EXAMENS DE JUIN 1911.

#### ORTHOGRAPHE

*1<sup>re</sup> année.* — La cloche de l'école sonne. Les petites filles et les petits garçons entrent dans leur classe. Ils sont sages et dociles. Ils récitent leur leçon, puis copient le joli modèle qui est sur le tableau noir.

*2<sup>me</sup> année.* — Les poissons vivent dans l'eau. Ils n'ont pas de pieds, ni de mains (le singulier sera toléré), mais des nageoires. Leur corps est couvert d'écaillles. Certains poissons de notre lac, la truite et la féra, sont très bons, mais nous mangeons aussi des poissons qui ne se trouvent que dans la mer, comme le hareng, le thon, la sardine et la morue.

*3<sup>me</sup> année.* — Beaucoup d'oiseaux ne mangent que des insectes. Ils font une guerre continue à ces animaux nuisibles et en détruisent une très grande quantité. Grâce à eux, nos forêts, nos plantations, les arbres de nos jardins et de nos vergers sont débarrassés des chenilles. Au printemps, dès qu'ils arrivent, ils commencent leur chasse et ils la continuent pendant tout l'été. De plus, ces oiseaux sont presque tous chantiers. Ils répandent partout la gaité.

#### Les boutiques de jouets.

*4<sup>me</sup> année.* — Les boutiques étincelaient dans la nuit noire. Du haut en bas, les murailles étaient tapissées de jouets. Les boîtes de soldats, les théâtres, les ménageries, les lanternes magiques montaient par étages jusqu'au plafond encombré par les pantins et les polichinelles. Des joujoux de toutes les couleurs, des verts, des bleus, des rouges, d'autres frangés d'or ou galonnés d'argent attiraient le regard. Tout flambait, tout miroitait, le vernis des soldats, l'acier des sabres, les vaisselles de fer-blanc des petits ménages.

La boutique était pleine d'acheteurs ; les enfants étaient ravis et emportaient leurs précieux jouets en les serrant sur leur poitrine. Ils auront eu de la joie pour de longs jours.

#### Au bord du lac.

*5<sup>me</sup> année.* — Ce soir, je me suis promené sur la grève du lac. Je marchais au bord même du flot. Des bruits de voix m'arrivaient de la ville, et je voyais sortir du port de Vevey un bateau allant à la pêche.

Ces bateaux pêcheurs ont une forme que les conditions de la navigation leur ont donnée ; ils sont munis de deux voiles latines attachées en sens inverse à deux mâts différents. Au jour, au soleil, le lac est bleu, les voiles sont blanches et elles donnent à la barque la figure d'une mouche qui courrait sur l'eau, les ailes dressées. La nuit, l'eau est grise et la mouche est noire.

Je regardais cette gigantesque mouche, qui marchait lentement vers Meillerie, découpant sur la clarté de la lune ses ailes membraneuses et transparentes. Le lac jasait à mes pieds. Il y avait une paix immense dans cette immense nature. C'était grand et c'était doux. Un quart d'heure après, la barque avait disparu.

**La vie d'une gentiane.**

*6<sup>me</sup> année.* — Elle a dormi longtemps, la gentiane, bien longtemps sous la neige amoncelée. Aucun bruit n'est parvenu jusqu'à elle, ni le fracas des avalanches qui croulent, ni la fuite aérienne des chamois effleurant le glacier.

Un jour, cependant, dans l'obscurité profonde, quelque chose a tressailli ; une détente s'est produite, des filets d'eau se sont *frayé* un passage sous la neige et ont murmuré des musiques souterraines. La neige fond ; le printemps a commencé. Puis une lueur est descendue jusqu'en bas, jusqu'à la gentiane ; elle croit insensiblement. La lumière éclate enfin, et à travers les arcs-en-ciel brisés des cristaux de neige, l'azur apparaît. Et vite, pressée de vivre, la gentiane étire ses feuilles, ouvre ses yeux bleus qui regardent.

Et que voient les yeux bleus ? Un cirque d'herbe rase, une solitude pastorale emmurée de rochers ; et là, baignant dans l'eau froide que laissent échapper les moraines, un parterre de corolles bleues épanouies.

Analysez les mots soulignés. (4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années).

**COMPOSITION FRANÇAISE**

*5<sup>me</sup> année.* — La journée d'un bon écolier. (ou : d'une bonne écolière).

*6<sup>me</sup> année.* — Dans deux mois environ vous quitterez l'école primaire. Quels souvenirs en emporterez-vous ? Quels avantages retirerez-vous, dans l'avenir, de l'enseignement que vous avez reçu ?

**ARITHMÉTIQUE**

*1<sup>re</sup> année.*

$$\begin{array}{r} 15 \\ 28 \\ \hline 9 \end{array} \qquad \begin{array}{r} 58 \\ - 31 \\ \hline \end{array} \qquad \begin{array}{r} 80 \\ - 28 \\ \hline \end{array}$$

50      L'addition et les soustractions doivent être  
+ 17      dictées.

$$\begin{array}{r} 20 - 9 + 4 + 3 = \\ 18 = . + . + . \quad (nombres égaux) \\ 7 + 5 - 6 + 9 = \end{array}$$

9 boutons + une douzaine = . boutons.

1 année et demie + 5 mois = . mois.

9 francs + 7 francs = . pièces de 2 francs.

Combien faut-il ajouter à 5 unités pour faire 2 dizaines ?

*2<sup>me</sup> année.*

$$\begin{array}{r} 209 \\ 193 \\ \hline 46 \\ + 326 \\ \hline \end{array} \qquad \begin{array}{r} 420 \\ - 134 \\ \hline 7 \end{array} \qquad \begin{array}{r} 28 \\ \times 35 \\ \hline \end{array}$$

Ces trois opérations doivent être dictées.

3 ans et 9 mois = . mois.

2 mètres et 4 centimètres = . centimètres.

2 pièces de 25 centimes + 3 pièces de 20 centimes + 4 francs = . centimes.

Dans une famille, on dépense pour 25 francs de lait en un mois. Quelle somme dépense-t-on en un an pour le lait ?

Papa achète 2 douzaines et demie de crayons à 15 centimes le crayon, et 6 feuilles de papier à dessin à 20 centimes la feuille. Combien a-t-il dépensé ?

3<sup>me</sup> année. — Rendez 68 fois plus grand le nombre 479.

Combien de fois le nombre 45 est-il contenu dans 32805 ?

Un père de famille gagne annuellement 2400 francs ; il dépense 135 francs par mois pour la nourriture et 655 francs par année pour le logement et les vêtements. Combien peut-il placer chaque année à la caisse d'épargne ?

Maman m'a donné une pièce de 10 francs pour acheter 3 douzaines et demie d'œufs. Je lui rends fr. 3,70. Quel est le prix d'un œuf ?

4<sup>me</sup> année. — 18 quintaux  $\frac{1}{2}$  d'engrais chimique reviennent à 318 fr. 20. Que coûteraient 780 kg. de cet engrais ?

Un marchand achète les fruits d'un verger. Il paie les pommes à raison de fr. 6,50 l'arbre, et les poires à raison de fr. 4,50 l'arbre. Il y a 120 pommiers et 75 poiriers. Combien a-t-il revendu sa récolte, s'il a gagné le tiers du prix d'achat ?

Une couturière achète pour fr. 64,80 une pièce de cotonnade valant fr. 1,50 le mètre. Combien pourra-t-elle faire de tabliers avec cette étoffe, si l'on compte qu'il faut m. 2,40 par tablier ?

5<sup>me</sup> année. — Une pièce d'étoffe de m. 40,60 a coûté fr. 94,35. On en prend m. 6,50 pour faire une robe ; on emploie en outre m. 2 de doublure à 95 centimes le mètre, et l'on paie à la couturière fr. 21,60 pour la façon et les fournitures. Trouver le prix de revient de la robe.

Que paiera-t-on pour 78 sacs de café pesant brut chacun 72 kg.  $\frac{1}{2}$ , à 200 fr. le quintal métrique ? Tare 1 %.

On a vendu successivement le tiers, le quart, puis les  $\frac{2}{7}$  d'une propriété dont il reste encore 23 hectares 65 ares. On demande la valeur totale de ce domaine, si le m<sup>2</sup> est compté à fr. 0,35 ?

6<sup>me</sup> année. — Mon voisin a une propriété de 8 hectares, qu'il loue à raison de 150 fr. l'hectare. Il paie un impôt annuel de 120 fr. A quel taux a-t-il placé son argent, si la propriété lui a coûté 24 000 fr. ?

Un négociant a 3 commis, à chacun desquels il donne une part dans les bénéfices : au premier, le 5 % ; au second, le 4 % ; au troisième, le 3 %. Quelle somme chaque commis a-t-il reçue, si la part de bénéfice restant au négociant est de 25 520 francs ?

## GÉOMÉTRIE

4<sup>me</sup> année. — Pour entourer entièrement un champ rectangulaire large de 24 m. 60, il a fallu 110 mètres de palissade. Quelle est, à raison de 50 fr. l'are, la valeur de ce champ ?

Un parallélogramme de 0 m. 15 de base et 0 m. 10 de hauteur a la même surface qu'un losange dont la grande diagonale mesure 0 m. 25. Quelle est la longueur de la petite diagonale ?

Construire les figures du second problème (échelle  $\frac{1}{5}$ ).

5<sup>me</sup> année. — Une table ronde a 4 m. 40 de circonference; on la recouvre d'une toile cirée qui dépasse la table de 14 centimètres sur tout le pourtour. Combien faut-il de mètres de galon pour border cette toile cirée?

Une boîte sans couvercle a la forme d'un parallélépipède qui mesure 0 m. 40 de longueur, 0 m. 25 de largeur et 0 m. 12 de hauteur. Dites en centimètres carrés la surface que recouvrirait le développement de cette boîte?

Dessiner ce développement (échelle  $\frac{1}{10}$ ).

6<sup>me</sup> année. — Filles et garçons. —

Quel sera le pourtour d'un secteur dont l'arc de 45° mesure 0 m. 33?

Un corps demi-cylindrique mesure 0 m. 35 de rayon et 1 m. 40 de hauteur. Donnez: 1<sup>o</sup> son volume; 2<sup>o</sup> sa surface totale.

Garçons seuls. —

On plonge dans un vase plein d'eau un cône de 0 m. 30 de diamètre et de 0 m. 42 de haut. Indiquez en litres la quantité d'eau sortie de ce vase.

Dessinez le plan et l'élévation (échelle  $\frac{1}{10}$ ).

## GÉOGRAPHIE

3<sup>me</sup> année. — Quelles sont les communes du canton de Genève baignées par le lac?

Quelles montagnes environnent le canton de Genève?

Quelles communes la ligne de tramway Carouge-Annemasse traverse-t-elle?

4<sup>me</sup> année. — Quelle est la situation du lac Léman? — Quels cantons baigne-t-il? — A quel bassin fluvial appartient-il? — Quel cours d'eau reçoit-il? — Nommez 5 localités situées sur ses bords.

Les Alpes valaisannes; leur situation; leurs principales sommités et leurs principaux passages.

Dites ce que vous savez sur les noms suivants: Lugano — Winterthur — La Chaux-de-Fonds — Morat.

5<sup>me</sup> année. — Nommez deux fleuves prenant leur source en Suisse; indiquez les pays qu'ils arrosent et les mers dans lesquelles ils se jettent.

Que vous rappellent les noms suivants: Cologne, Liverpool, Lille, les Apennins.

Faites l'itinéraire d'un vaisseau se rendant de Bordeaux à Odessa.

Dites ce que vous savez du Simplon et du St-Gothard.

6<sup>me</sup> année. — Nommez quatre villes importantes du bassin du Mississippi.

Principaux ports que rencontre un vaisseau se rendant de Marseille à Changhaï.

Lignes ferrées reliant la Suisse à la France.

## HISTOIRE

5<sup>me</sup> année. — Nommez les cinq cantons qui, au XIV<sup>e</sup> siècle, s'unirent aux Waldstätten et formèrent avec eux la Confédération des huit cantons.

En quelle année chacun d'eux fut-il admis dans l'alliance suisse?

Dites en quelques mots ce que vous savez de la Diète de Stans.

En quelle année les Bernois firent-ils la conquête du Pays de Vaud? Par qui étaient-ils commandés?

*6<sup>me</sup> année.* — Nommez les patriotes genevois qui, au commencement du XVI<sup>e</sup> siècle, contribuèrent à la conclusion des traités de combourgéoise avec Fribourg et Berne.

Quel fut le sort de Genève en 1798 ?

Nommez les trois cantons qui entrèrent dans la Confédération en 1815.

Dites brièvement ce que vous savez de la révolution neuchâteloise du 1<sup>er</sup> mars 1848.

#### ALLEMAND

*5<sup>me</sup> année.* — Traduisez le texte suivant :

Notre classe est grande ; elle a trois fenêtres. Autour de l'école, il y a un mur.

Nous sommes attentifs. Chaque élève a un cahier, un livre, une plume, un crayon et une règle. Hier, nous avons dessiné le poêle de la salle d'école.

*6<sup>me</sup> année.* — Traduisez le texte suivant :

Nous habitons à la campagne. Nous avons deux chevaux, trois vaches, six canards, un chien et un chat. Le chat attrape beaucoup de souris dans la cave et le grenier.

Notre jardin est grand. Sur les branches de nos arbres, les oiseaux ont bâti leurs nids. Au mois de mai, je cueille de petites fleurs pour ma mère.

(Communiqué par C. VIGNIER, inspecteur des Ecoles).

---

#### Degré supérieur.

#### RÉDACTION

##### Le noyer.

Par Urbain Olivier. *Livre de lecture*, Dupraz et Bonjour, p. 265.

IDÉES PRINCIPALES : 1. Description du noyer. — 2. Les passants ramassent les noix qui tombent sur la route. — 3. Dépôts de bois, près du noyer. — 4. Les enfants jouent sous son ombrage et les femmes y font la causette.

REMARQUE : Afin d'éviter, dans l'esprit des élèves, toute confusion avec une leçon de sciences naturelles, on peut, à la rigueur, donner à la composition un autre titre, par exemple : *A l'ombre d'un vieux noyer*.

VOCABULAIRE : La voie publique (homonyme : la voix publique), vénérable, l'envergure, l'index, grignoter, le mur en souffrance (expression), s'asseoir.

SUJETS SEMBLABLES : Un vieux tilleul. — La place du village.

#### Une nuit au chalet.

Du Dr Chatelain. *Livre de lecture*, Dupraz et Bonjour, p. 65.

IDÉES PRINCIPALES : 1. Les effets de l'orage à la montagne. — 2. Violence de la pluie. — 3. Le bon gîte qu'offre le chalet. — 4. Parfum du foin de montagne. — 5. L'orage s'éloigne. — 6. Le lever du jour.

REMARQUE : Faire trouver aux élèves le sens des expressions « la paille humide des cachots » et « finir sur la paille ».

VOCABULAIRE : *Imprévu*, le bardéau (terme local : le tavillon), la crémation, microscopique, la lucarne, la relâche, la soupente, le gîte, l'obscurité, jodler (terme local), l'hymne, le poutrage (la poutraison), rustique.

**Sac au dos.**

De Victor Tissot. *Livre de lecture*. Dupraz et Bonjour, p. 249.

IDÉES PRINCIPALES : 1. Plaisir de voyager à pied. — 2. Pittoresque du paysage. — 3. Le soir à la montagne. — 4. Regrets de n'avoir pas près de soi les parents ou les amis laissés à la plaine.

REMARQUE : Montrer aux enfants toute la difficulté qu'il y a pour eux d'employer les phrases exclamatives. Généralement ces dernières nuisent à l'ordre nécessaire dans toute rédaction. Il faut éviter de commencer la composition — comme l'auteur le fait pour notre texte — par cette phrase : « Oh ! le plaisir de voyager à pied, d'aller sac au dos, etc.... ».

VOCABULAIRE : Alpenstock, aller au gré de... (expression), le caprice, la fantaisie, unique, le vagabondage, délicieux, jaser, le paysage.

SUJETS SEMBLABLES : Une course à pied. — Promenade dans la forêt.

Paul CHAPUIS.

**HISTOIRE**

**Curiosités chronologiques.**

Voici quelques curiosités chronologiques qui résultent de la coïncidence même des faits, et qui peuvent, à l'école primaire surtout, servir de moyens mnémotechniques ; nous les recommandons à l'attention de nos collègues des classes supérieures.

On n'ignore pas qu'il existe une « mémoire des chiffres », et que cette faculté est très variable suivant les individus ; on ne peut donc trop, pour plusieurs d'entre eux, en faciliter le travail souvent si pénible.

I

*De siècle en siècle.*

- 1191. Fondation de Berne, par Berthold V de Zaeringen.
- 1291. Fondation de la Confédération suisse.
- 1298. Bataille du Donnerbühl, près de Berne.
- 1798. Combats de Neueneck et de Fraubrunnen ; prise de Berne.
- 1315. Bataille de Morgarten ; 1<sup>re</sup> victoire des Suisses.
- 1415. Conquête de l'Argovie.
- 1515. Bataille de Marignan ; 1<sup>re</sup> défaite des Suisses.
- 1815. Congrès de Vienne ; pacte fédéral des 22 cantons.
- 1499 Guerre de Souabe.
- 1799. Français, Russes et Autrichiens en Suisse ; batailles de Zurich.
- 1513. Admission d'Appenzell comme 13<sup>e</sup> canton ; bataille de Novare.
- 1813. Les Alliés traversent la Suisse.
- 1648. Traité de Westphalie ; indépendance de la Suisse.
- 1848. Acceptation de la Constitution fédérale.

II

*D'une année à l'autre.*

- 1351. Entrée de Zurich dans la Confédération.

- 1352. Entrée de Glaris et Zoug dans la Confédération.
- 1353. Entrée de Berne dans la Confédération.
- 1414. Concile de Constance.
- 1415. Conquête de l'Argovie.
- 1443. Combat de St-Jaques sur la Sihl.
- 1444. Combat de St-Jaques sur la Birse.
- 1476. Batailles de Grandson et de Morat.
- 1477. Siège de Nancy ; mort de Charles-le-Téméraire.
- 1478. Bataille de Giornico.
- 1798. Combats de Neueneck et de Fraubrunnen ; prise de Berne.
- 1799. Français, Russes et Autrichiens en Suisse ; batailles de Zurich.
- 1847. Guerre de Sonderbund.
- 1848. Acceptation de la Constitution fédérale.

### III

Le millésime d'un grand nombre de dates de notre histoire se termine par le chiffre 8 ; voici les principales :

- 888. Fondation du royaume de Bourgogne.
- 1178. Fondation de Fribourg par Berthold IV de Zaeringen.
- 1298. Bataille de Donnerbühl, près de Berne.
- 1308. Expulsion des baillis ; Albert Ier est assassiné près de Windisch.
- 1318. Siège de Soleure par le duc Léopold.
- 1388. Bataille de Naëfels.
- 1478. Bataille de Giornico.
- 1648. Traité de Westphalie ; indépendance de la Suisse.
- 1798. Combats de Neueneck et de Fraubrunnen ; prise de Berne.
- 1838. Conflit avec la France à propos de Louis-Napoléon.
- 1848. Acceptation de la Constitution fédérale.

### IV

Ajoutons, à titre de curiosité, qu'on a fait, à propos des révolutions de la France, les constatations suivantes :

- a) Le mouvement révolutionnaire de 1789 a duré . . . . . 3 ans ;
- b) celui de la Restauration . . . . . 3 mois ;
- c) celui de 1830 . . . . . 3 jours ;
- d) celui de 1848 . . . . . 3 heures.

A. GRANJEAN.

---

### Solution du problème pour les maîtres.

(N° 24 de l'*Educateur*.)

Trouver 2 nombres dont la somme est 1000, le p. g. c. d. 40 et le p. p. c. m. 5040.

1<sup>re</sup> solution (arithmétique).

$$5040 = 2^4 \times 3^2 \times 5 \times 7.$$

Facteurs communs aux deux nombres.

$$40 = 2^3 \times 5.$$

Il reste à attribuer à l'un ou à l'autre des deux nombres un facteur 2, deux facteurs 3 et le facteur 7. Les 2 facteurs 3 sont attribués à l'un des nombres :

$$40 \times 3^2 = 360.$$

Le facteur 7 ne peut multiplier ce produit; il sera donc attribué à l'autre nombre :  $40 \times 7 = 280.$

Reste le facteur 2; lequel des 2 nombres doit-il multiplier ?

$$1000 - (360 + 280) = 360.$$

C'est donc 360 qui sera multiplié par 2. Les deux nombres cherchés sont 720 et 280.

A. WACKER, inst., Châtillens.

2<sup>e</sup> solution (algèbre).

Soient  $x$  et  $y$  les facteurs par lesquels il faut multiplier le p. g. c. d. pour obtenir les deux nombres; on a alors le système d'équations

$$\begin{cases} 40x + 40y = 1000 \\ 40xy = 5040 \end{cases} \text{ ou } \begin{cases} x + y = 25 \\ xy = 126. \end{cases}$$

Ces deux quantités  $x$  et  $y$  sont les racines conjuguées de l'équation du deuxième degré

$$Z^2 - 25Z + 126 = 0$$

$$Z = \frac{25 \pm \sqrt{625 - 504}}{2} = \frac{25 \pm \sqrt{121}}{2} = \frac{25 \pm 11}{2}$$

$$Z' = x = \frac{25 + 11}{2} = 18; y = Z'' = \frac{25 - 11}{2} = 7.$$

Les deux nombres demandés sont  $18 \times 40 = 720$  et  $7 \times 40 = 280.$

H. VUILLE, inst. au Pâquier (Val-de-Ruz).

Note de la Rédaction : Le produit de 2 nombres est égal au produit de leur plus grand commun diviseur par leur plus petit commun multiple.

Reçu des solutions exactes de Mme A. Cottier-Cosandey, Rougemont; Mme Germaine Seigne, Mont (Travers); Mme Emma Héritier, Auvernier (Neuchâtel); MM. A. Pilet, Penthaz; H. Jaton, Ropraz; Ch. Voillat, Le Landeron; S. Mingard, l'Abergement; E. Chambaz, Lussery; D. Girod, Corgémont; E. Perret, Chaux-de-Fonds; Alb. Chessex, Pully; F. Landry, Chaux-de-Fonds; W. Miauton, Fontaines.

Problème pour les maîtres.

Un nombre N décomposé en ses facteurs premiers est égal à  $2^x 3^y 5^z.$

Si l'on divise N par 2, le nouveau nombre a 6 diviseurs de moins que le nombre proposé; si l'on divise N par 3, on diminue le nombre des diviseurs de 10, et si l'on divise N par 5 ou supprime 15 diviseurs. Quel est ce nombre?

Adresser les solutions, si possible par carte postale, avant le 15 juillet au rédacteur de la partie pratique.

M. à L.

**Occasion exceptionnelle**  
OFFERTE AUX  
**MEMBRES DU CORPS ENSEIGNANT**

---

**QUELQUES EXEMPLAIRES NEUFS**  
DU  
**Dictionnaire Géographique**  
**DE LA SUISSE**

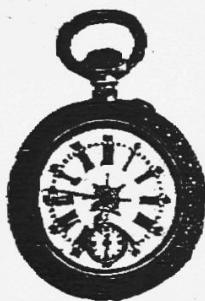
Six volumes reliés. Prix usuel : fr. 260

**à net fr. 100 comptant**

ou 12 mensualités de fr. 10

---

**Librairie PAYOT & Cie**  
**LAUSANNE**



## HORLOGERIE - BIJOUTERIE - ORFÈVRERIE



# Bornand-Berthe

Lausanne  
8, Rue Centrale, 8

Montres garanties en tous genres et de tous prix : **argent 12, 16, 25, 40** jusqu'à fr. 100 ; **or** pour dames de 38 à 250 fr. ; pour messieurs de 110 à 300 fr. — **Bijouterie** or 18 karats, doublée et argent. — **Orfèvrerie de table** : en argent contrôlé : couvert depuis fr. 18,50, cuillères café, thé, dessert depuis fr. 40 la douzaine, etc. — **Orfèvrerie** en métal blanc argenté, 1<sup>er</sup> titre garanti : couverts depuis fr. 5, cuillères café de fr. 18 la douzaine.

### RÉGULATEURS — ALLIANCES

10 % de remise au corps enseignant

Envoi à choix.

Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine

à ZURICH

Assurance avec ou sans participation aux bonus d'exercice.  
Coassurance de l'invalidité.

Tous les bonus d'exercices font retour aux assurances avec participation.

Assurance de risque de guerre sans surprime. — Police universelle

Excédent total disponible plus de fr. 15.993.000.

Fonds total plus de fr. 121.827.000. Assurances en cours plus de fr. 237.107.000

Par suite du contrat passé avec la Société pédagogique de la Suisse Romande, ses membres jouissent d'avantages spéciaux sur les assurances en cas de décès qu'ils contractent auprès de la Société suisse d'Assurances générales sur la vie humaine.

### RESTAURANT ANTI-ALCOOLIQUE

— LUCERNE „Wallhall“ —

THEATERSTRASSE 12

à 2 minutes de la gare et du débarcadère.

Chaudement recommandé au corps enseignant pour courses scolaires et de sociétés.



DINERS à 1 fr., 1 fr. 20, 1 fr. 50 et 2 fr.



Lait, café, thé, chocolat, pâtisserie, etc.

Locaux pour plus de 250 personnes. — Commande à l'avance pour écoles, désirée.

— TÉLÉPHONE 896. —

H 1459 Lz

E. FRÖHLICH, propr.

Systèmes  
brevetés.

# MOBILIER SCOLAIRE HYGIÉNIQUE

Modèles  
déposés

Ancienne Maison

**A. MAUCHAIN**

Jules RAPPA successeur

GENÈVE

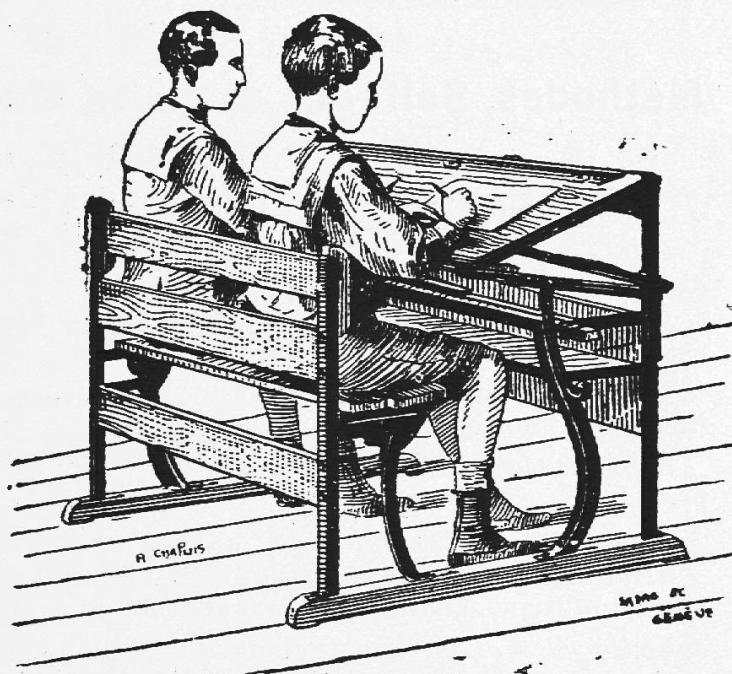
## Médaillées d'or.

Paris 1885 Havre 1893  
Paris 1889 Genève 1896  
Paris 1900

Les plus hautes récompenses accordées au mobilier scolaire.

Recommandé par le Département de l'Instruction publique.

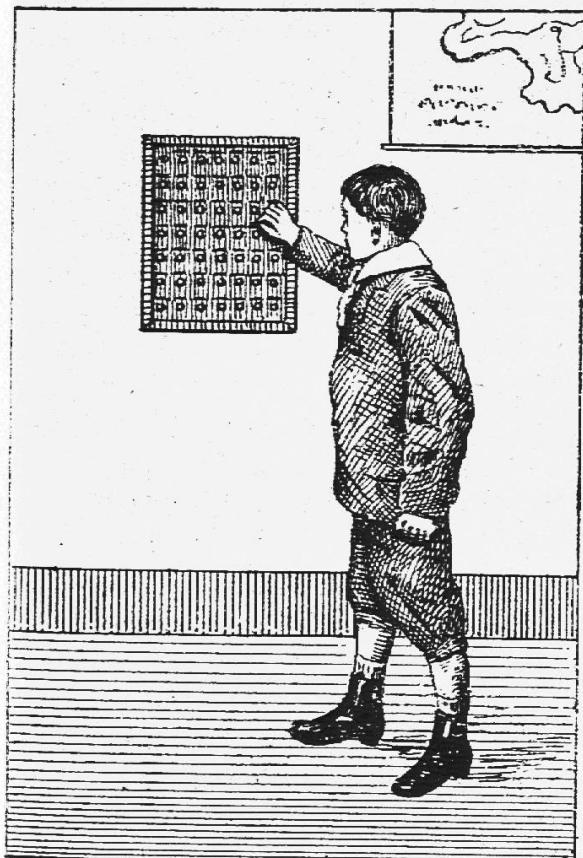
Attestations et prospectus à disposition.



## TABLES D'ÉCOLE

en fer forgé et bois verni à 35 fr. et 42 fr. 50 s'adaptant à toutes les tailles, mouvement facile, sans bruit et sans danger pour les enfants.

FABRICATION DANS TOUTE LOCALITÉ



## COFFRE-FORT-ÉPARGNE

### « FIX » breveté.

Ce Coffre-fort-épargne est un petit meuble en fer se fixant au mur, établi spécialement pour faciliter et favoriser l'épargne scolaire et complétant le matériel d'enseignement ; il contient un nombre de casiers égal au nombre des élèves d'une classe, et se ferme au moyen de deux clefs différentes dont l'une est en mains du maître ou de la maîtresse et l'autre dans celles du directeur ou de l'autorité scolaire.

Le coffre-fort-épargne « FIX » est un excellent moyen d'éducation ; l'élève qui possède un casier personnel, constamment à sa disposition, peut faire son épargne en tout temps et économiser ainsi les plus petites sommes dont il dispose. Il supprime les inconvénients et la perte de temps occasionnés par la cotisation à époque fixe.

Recommandé  
aux autorités scolaires.

Envoi d'échantillon à l'examen  
et à l'essai.

Prix du coffre-fort : 65 francs.

Demandez le Catalogue Général gratis et franco.

# Spécialité d'Ouvrages d'Enseignement Musical

## Méthodes, Solfèges et toute Musique Instrumentale et Vocale

### Orchestre - Fanfare - Harmonie - Chorale

*Fétis, F. J.* Manuel des Compositeurs, Directeurs de musique, Chefs d'Orchestre et de musique militaire. fr. 8.—

*Maréchal, H. et Parès, G.* Monographie universelle de l'Orphéon, Sociétés Chorales, Harmonies, Fanfares. fr. 3.50

*Reuchsel, A.* L'Art du Chef d'Orphéon (le codex des Sociétés malades ; le Vademecum des autres.) fr. 3.—

*Roger-Ducasse.* Ecole de la dictée, 400 exercices gradués à l'usage des écoles primaires. fr. 3.—

*Humbert, G.* Notes pour servir à l'étude de l'histoire de la musique. fr. 2.50

*Kling, H.* Théorie élémentaire et pratique de l'art du Chef d'Orchestre, du Directeur de musique d'harmonie, de fanfare et de Société Chorale. fr. 1.—

*Kælla, G. A.* Exercices de chant, adoptés au Conservatoire de musique. fr. 2.—

» Théorie de la musique, adoptée au Conservatoire de musique. fr. 1.—

*Pilet, W.* Théorie élémentaire de la musique et premiers principes de l'harmonie. fr. 1.—

*Lauber, L.* Cours complet de Solfège, pratique et gradué, en 2 cahiers fr. 1.—

» A. B. C. de la musique, contenant les notions élémentaires de l'enseignement musical, d'après les principes de la méthode Fröbel. fr. 1.50

*Masset, H.* Exercices de chant, méthodiquement gradués (3<sup>me</sup> édition) fr. 2.50

*Dureau, Th.* Cours théorique et pratique d'Instrumentation et d'Orchestration, à l'usage des Sociétés de musique instr., Harmonies et fanfares.

1<sup>er</sup> Vol. Instrumentation, fr. 8.— ; 2<sup>me</sup> vol. Orchestration. Fanfares, fr. 7.—

*Soullier Ch.* Dictionnaire complet de musique. fr. 2.50

*Mayor, Ch.* — **A Prima Vista**, solfège choral pour voix d'hommes, avec exercices de lecture à vue, 1<sup>re</sup> partie : comprenant 30 chœurs (sans paroles) dans es tonalités majeures jusqu'à 3 dièzes et 3 bémols, avec modulations aux tons voisins (préparation aux concours). fr. 1.35

2<sup>e</sup> partie : comprenant des chœurs plus développés, dans toutes les tonalités, avec modulations aux tons éloignés et emploi des mesures simples et composées. (En préparation.)

*Bayer, J.* Manuel de Pédagogie musicale pratique.

1<sup>er</sup> vol. : Pédagogie orale. — Leçons au tableau noir, fr. 4.—

2<sup>me</sup> vol. : Pédagogie écrite. — Compositions écrites, fr. 5.—

» Vade-Mécum du Directeur de Sociétés Chorales, fr. 4.—

*Combarieu, J.* Le Chant Choral; cours élémentaire et moyen à l'usage des écoles primaires, fr. 1.50

*Marcaillou, G.* L'art de composer et d'écrire la musique légère (danses) fr. 5.—

*Declercq.* Cours pratique de transposition, d'accompagnement et de lecture à vue à l'usage de tous les musiciens, fr. 4.—

*Berger, A.* Théorie scientifique du violon, fr. 3.50

*Kæckert, G.* Les principes rationnels de la technique du violon, fr. 2.15

*Berthoud, E.* Cours pratique de gymnastique spéciale des doigts, du poignet et du bras pour faciliter l'étude du violon, fr. 2.70

# FETISCH Frères (S. A.) Editeurs

Lausanne — Vevey — Neuchâtel — Paris.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XLVII<sup>e</sup> ANNÉE. — N° 28-29

LAUSANNE — 22 Juillet 1911.



# L'EDUCATEUR

(— EDUCATEUR — ET — ÉCOLE — RELIGIS —)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

*Rédacteur en Chef :*

**FRANÇOIS GUEX**

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie  
à l'Université de Lausanne.

*Rédacteur de la partie pratique :*

**JULIEN MAGNIN**

Instituteur, Avenue d'Echallens, 30.

*Gérant : Abonnements et Annonces*

**CHARLES PERRET**

Professeur, Avenue de Morges, 24, Lausanne.  
Editeur responsable.

## COMITÉ DE RÉDACTION :

**VAUD :** H. Gailloz instituteur, Yverdon.

**JURA BERNOIS :** H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

**GENÈVE :** W. Rosier, conseiller d'Etat.

**NEUCHATEL :** L. Quartier instituteur, Boudry

**PRIX DE L'ABONNEMENT :** Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

**PRIX DES ANNONCES :** 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires  
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

**LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE**





# Caoutchouc



Pardessus

Nous rappelons à MM. les membres de la S. P. V. l'escompte spécial de

10<sup>0</sup>  
%

sans aucune majoration, nos prix modérés sont tous marqués en chiffres connus.

MAISON MODÈLE, LAUSANNE

Maier & Chappuis, Rue du Pont.

Sports



# Complets



A. BRÉLAZ, St-Pierre 8, Lausanne

offre au corps enseignant les articles fournis pour les travaux à l'aiguille aux prix suivants par suite de marchés avantageux ;

Toile de fil grise, larg.	.	.	.	90 cm.	Fr.	1.—
Cotonne	.	.	.	100 »	»	0,90
Percale imprimée	.	.	.	80 »	»	0,60
Flanelle cretonne	.	.	.	80 »	»	1.75
Drap gris, qual. extra, larg.	.	.	.	130 »	»	4.75
Linette fil	.	.	.	80 »	»	1.10
Canevas	.	.	.	58 »	»	0.75

Net, franco et au comptant, expédition de suite.

# EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Epargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

**Librairie PAYOT et Cie, Lausanne**

*5 FR. TOUS LES DEUX MOIS.*

**Nouveau Dictionnaire**

**DE PÉDAGOGIE ET D'INSTRUCTION PRIMAIRE**

*publié sous la direction de F. BUISSON, Directeur honoraire de l'Enseignement Primaire, Professeur honoraire à la Sorbonne, Député de Paris.*

Ce Nouveau Dictionnaire de Pédagogie et d'Instruction Primaire est une œuvre entièrement nouvelle qui répond à des besoins nouveaux. Un superbe volume grand in-8° de 2100 pages, broché : 30 fr. Relié : 35 fr.

Paiement à tempérément : Le Nouveau Dictionnaire de Pédagogie et d'Instruction primaire forme un volume grand in-8° de 2100 pages. Prix : 30 fr., broché, 35 fr., relié. Paiement en 12 mois par 6 traites de 5 fr. chacune. La première traite sera recouvrée le 1er du mois qui suivra la souscription, les 5 autres de 2 en 2 mois (pour les volumes reliés, 14 mois de crédit et 7 traites). Au comptant, 5 % d'escompte. Le prix de l'ouvrage sera porté par la suite à 35 fr. broché et 40 fr. relié.

**BULLETIN DE SOUSCRIPTION :**

A retourner sous enveloppe affranchie à la Librairie Payot et Cie, Lausanne.

Veuillez m'envoyer un exemplaire — broché — relié — du Nouveau Dictionnaire de Pédagogie et d'Instruction primaire publié sous la direction de M. Buisson, au prix de — 30 fr. broché — 35 fr. relié — que je m'engage à payer en traites de 5 francs chacune, de deux en deux mois, à compter du 1er du mois prochain.

Nom ..... A ..... le .....

Profession ..... Signature .....

**BRASSERIE SPINNLER**

**M O R A T**

**Grands jardins ombragés avec belle vue sur  
le lac, pour écoles et sociétés.**

On accepte des pensionnaires. Prix de pension, chambre comprise  
H 2799 F **Fr. 4.50.**

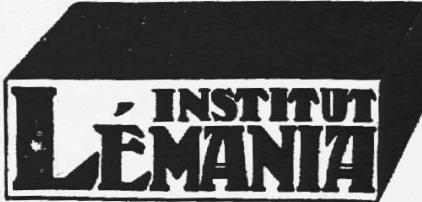
**FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS**

**L. BRUYAS & CH. CHEVALLAZ**

Rue de la Louve, 4. LAUSANNE — Rue du Seyon, 19, NEUCHATEL  
Téléphone Rue Colombière, NYON.

**COURONNES MORTUAIRES**

**Transports funèbres pour tous pays.** — Cercueils de tous prix,  
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :  
*Funèbres Lausanne.*



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation **approfondie** et rapide  
aux **BACCALAURÉATS** (scientifique et classique),  
à la **MATURITÉ FÉDÉRALE**  
et au **POLYTECHNICUM FÉDÉRAL**,

300 élèves en 2 3/4 ans, 95 % de succès

## Association suisse des directeurs d'instituts

### BUREAU OFFICIEL A ZOUG

Placement du personnel enseignant, renseignements sur achats et ventes.

Professeur italien, branches commerciales.

Institutrice, primaire, romanche.

Cherchent place : Institutrice, degré secondaire. Instituteur, deux langues.  
English teacher. Maître de musique. Institutrice, langue allemande. Professeur français.

A vendre : Grande propriété s. lac des Quatre-Cantons, 60 lits, pour institution, sanatorium.

## Deutsche Sprachkurse

für Lehrer, Vorbereitung zum zweiten Lehrexamen. **Reform Institut Stein-kellner, Heidelberg**. Baden. Volle Pension und Familienleben. Referenzen : Herr F. Maillard, Inst., Oulens ; Herr Lieutenant G. Tétaz, Inst. Lausanne, caserne.

## 2me Cours de vacances DE LANGUE ALLEMANDE

(20 juillet ou 1er septembre) donné par **Mme Büchler, inst. sec.**, rue Monbijou 12, **Berne**.

Meill. réf. Programme sur demande.

(H5231Y)

## TRIENT

### HOTEL-PENSION DES ALPES

revis à neuf. Séjour ravissant et tranquille, forêts de sapins à proximité de l'hôtel. promenades faciles et variées. Chambre noire. Cuisine soignée.

H 33053 L

**Pierre Deléglise, prop.**